



2008 - Année internationale des langues



Les langues sont essentielles pour l'identité des groupes et des individus, et pour leur coexistence pacifique. Elles constituent un facteur stratégique pour la progression vers un développement durable, et pour une articulation harmonieuse entre le global et le local. Seul un multilinguisme assumé peut permettre à toutes les langues de trouver leur place dans notre monde globalisé.

L'UNESCO invite donc les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile, les institutions éducatives, les associations professionnelles et toutes les autres parties prenantes à multiplier leurs activités propres en faveur du respect, de la promotion et de la protection de toutes les langues, particulièrement les langues en danger, dans toutes les situations de la vie individuelle et collective.

Koïchiro Matsuura

Directeur général de l'UNESCO
Message en vue de la célébration de
« 2008 Année internationale des langues »

LES LANGUES SONT ESSENTIELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Domaine éminemment interdisciplinaire, les langues et le multilinguisme jouent un rôle essentiel et doivent être prises en compte dans l'élaboration de stratégies en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement :

1)

Les facteurs linguistiques jouent un rôle stratégique dans la **réduction de l'extrême pauvreté et de la faim** (Objectif 1 du

01 Année internationale des langues Introduction

LES LANGUES, AVEC LEURS IMPLICATIONS COMPLEXES EN TERMES D'IDENTITÉ, DE COMMUNICATION, D'INTÉGRATION SOCIALE, D'ÉDUCATION ET DE DÉVELOPPEMENT,

revêtent une importance stratégique pour les peuples et pour la planète. Or, du fait des processus de mondialisation, elles se trouvent de plus en plus menacées ou disparaissent purement et simplement. Lorsque les langues s'éteignent, la diversité culturelle, qui fait la richesse de l'humanité, s'amenuise. Car, avec elles, ce sont aussi des perspectives, des traditions, une mémoire collective et des modes uniques de pensée et d'expression – autant de ressources précieuses pour garantir un avenir meilleur – qui se perdent.

Sur les 7 000 langues environ parlées dans le monde, plus de 50 % vont probablement s'éteindre en l'espace de quelques générations et 96 % ne sont parlées que par 4 % de la population mondiale. Seules plusieurs centaines de langues sont véritablement valorisées dans le système éducatif et dans le domaine public, et moins d'une centaine sont utilisées dans le monde numérique.

La diversité culturelle et le dialogue interculturel, la promotion de l'éducation pour tous et le développement de sociétés du savoir sont des éléments phares de l'action de l'UNESCO. Il n'est pas possible d'atteindre ces objectifs sans un engagement de l'ensemble de la communauté internationale à promouvoir le multilinguisme et la diversité linguistique, et notamment de préserver les langues menacées de disparition.

Dans le cadre de cet engagement, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2008 Année internationale des langues et désigné l'UNESCO comme institution chef de file. Cette initiative devrait permettre d'attirer l'attention sur les questions linguistiques mais aussi de mobiliser des partenaires et des ressources pour appuyer la mise en œuvre des stratégies et politiques en faveur de la diversité linguistique et du multilinguisme dans toutes les régions du monde.

L'UNESCO ET LE MULTILINGUISME

L'action de l'UNESCO en faveur du multilinguisme vise à promouvoir l'élaboration de politiques linguistiques régionales et nationales cohérentes qui permettent l'usage approprié des langues dans une communauté et un pays donnés. De telles politiques favorisent l'adoption de mesures autorisant chaque communauté de



Millénaire pour le développement) ; en effet, la capacité de subvenir à ses besoins, de participer à la vie sociale et publique et d'avoir des échanges dépend dans une grande mesure des compétences linguistiques. Marginalisation ou intégration, exclusion ou autonomisation, pauvreté ou développement : l'issue est largement conditionnée par les politiques et pratiques linguistiques.

2)

Les langues constituant l'un des principaux moyens de transmission du savoir, elles sont indispensables pour **assurer l'éducation primaire pour tous** (Objectif 2 du Millénaire pour le développement) et **combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies** (Objectif 6 du Millénaire pour le développement). Si l'on veut qu'ils soient efficaces et adaptés aux besoins et à la culture des apprenants, les programmes éducatifs (notamment l'éducation relative à la santé) et d'alphabétisation doivent être dispensés dans des langues comprises par ces apprenants.

3)

Dans la mesure où les langues enregistrent les savoirs et les savoir-faire locaux et autochtones relatifs au milieu naturel et servent à les transmettre, la gestion raisonnée des ressources naturelles passe elle aussi par la protection et la promotion des langues. D'où l'importance stratégique des langues lorsqu'il s'agit d'**assurer un environnement durable** (Objectif 7 du Millénaire pour le développement).

4)

Enfin, la **jouissance effective des droits fondamentaux** (liberté d'expression, droit à l'éducation, droit de participer à la vie culturelle, droit de bénéficier du progrès scientifique) est largement conditionnée par des facteurs linguistiques. Des politiques linguistiques appropriées offrent ainsi un support indispensable à l'exercice de ces droits.

locuteurs à utiliser sa langue maternelle dans l'espace public et en privé, et donnant aux locuteurs la possibilité d'apprendre et d'utiliser d'autres langues locales, nationales et internationales. Les personnes dont la langue maternelle est une langue nationale ou internationale devraient être incitées à apprendre et utiliser d'autres langues du pays ainsi que d'autres langues régionales et internationales.

DES INSTRUMENTS NORMATIFS INTERNATIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE, DES LANGUES ET DU MULTILINGUISME

La communauté internationale a adopté une série d'accords visant à promouvoir et protéger les langues. Partie prenante de ce processus, l'UNESCO joue un rôle essentiel dans la promotion, le soutien et le suivi des politiques et actions en faveur de la diversité culturelle et du multilinguisme au niveau international, et a élaboré à cet effet un certain nombre d'instruments normatifs :

- la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960)
- la Déclaration universelle sur la diversité culturelle et son Plan d'action (2001)
- la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)
- la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace (2003)
- la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)

L'UNESCO adhère en outre aux principes qui sous-tendent les instruments du système des Nations Unies traitant des questions linguistiques : le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (1992) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007).



2008 - Année internationale des langues



Notre objectif commun est de faire reconnaître, aux niveaux national, régional et international, l'importance de la diversité linguistique et du multilinguisme dans les systèmes éducatifs, administratifs et juridiques, dans les expressions culturelles ainsi que dans les médias, le cyberspace et les échanges commerciaux.

Koïchiro Matsuura

Directeur général de l'UNESCO

UNIR LES FORCES AU SEIN DE L'UNESCO POUR PROMOUVOIR LES LANGUES ET LE MULTILINGUISME

Partant du constat de l'interaction fondamentale entre les diversités linguistique et culturelle, et s'appuyant sur le principe de l'égalité de toutes les cultures et de toutes les langues, l'UNESCO a élaboré une stratégie conjointe afin de tirer parti des programmes relatifs aux langues mis en œuvre dans chacun de ses cinq domaines de compétence : éducation, culture, sciences sociales et humaines, sciences exactes et naturelles, communication et information. Une Équipe spéciale, présidée par le Directeur général en personne, rassemble les responsables de tous les secteurs de programme. Un réseau intersectoriel de membres du personnel travaillant sur des projets liés aux langues est chargé de faire progresser les initiatives.

Le Portail des langues et du multilinguisme de l'UNESCO a été créé afin d'informer sur les activités de l'Organisation et celles de ses divers partenaires dans le monde entier.
www.unesco.org/fr/languages

02 L'UNESCO Un engagement résolu en faveur de la diversité linguistique et du multilinguisme

LE 16 MAI 2007, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES A PROCLAMÉ 2008 ANNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES.

Les questions linguistiques étant au cœur du mandat de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la science, des sciences sociales et humaines, de la culture, de la communication et de l'information, l'Organisation a été désignée chef de file de cet événement.

Cette désignation intervient à un moment où la diversité linguistique est de plus en plus menacée. Or, la langue est indispensable à la communication sous toutes ses formes et c'est la communication qui rend possibles le changement et le développement au sein de la société humaine. Aujourd'hui, dans de nombreuses régions du monde, le fait d'utiliser (ou de ne pas utiliser) certaines langues peut ouvrir des perspectives (ou les fermer) à de larges fractions de la société.

Parallèlement, on est de plus en plus conscient que les langues jouent un rôle déterminant dans le développement, qu'il s'agisse de : promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel, renforcer la coopération, offrir à tous une éducation de qualité, construire des sociétés du savoir intégratrices, préserver le patrimoine culturel, mobiliser la volonté politique pour appliquer les acquis des sciences et technologies au développement durable.

Il est indispensable de se pencher sur ces questions si l'on veut atteindre les objectifs de développement et c'est là un volet important de la mission de l'UNESCO.

Une nouvelle stratégie pour intégrer les langues, la culture et le développement

Encouragée par ses États membres, l'UNESCO a mis au point une stratégie intersectorielle sur les langues et le multilinguisme pour 2008-2013, qui aidera à consolider le rôle des langues dans les stratégies de développement ainsi qu'à renforcer la diversité culturelle et le dialogue. À cette fin, l'Organisation s'emploie aux niveaux local, national et régional à soutenir l'élaboration de politiques linguistiques qui privilégient la diversité linguistique et le multilinguisme dans tous les domaines ayant à voir avec l'utilisation de la langue.

Au niveau mondial, elle préconise, soutient et suit diverses activités destinées à promouvoir les principes consacrés par les instruments normatifs internationaux de l'UNESCO et des Nations Unies relatifs aux langues et au multilinguisme (voir l'encadré



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE

La Journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 1999, est célébrée chaque année depuis février 2000 afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme. Cette journée (le 21 février) est marquée tous les ans par des expositions, des concerts et des présentations au Siège de l'UNESCO, à Paris, et dans divers lieux dans le monde entier.

Parmi les thèmes retenus les années passées, on citera : les liens entre la langue maternelle et le multilinguisme, en particulier dans le domaine de l'éducation ; le braille et la langue des signes ; acquisition et maîtrise de l'écriture par les enfants dans les classes du monde entier (thème illustré par une exposition de livres d'exercice au Siège de l'UNESCO) ; sensibilisation aux traditions culturelles et linguistiques à travers la compréhension, la tolérance et le dialogue ; protection du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et préservation de la diversité culturelle.

énumérant les instruments normatifs). Outre un travail d'analyse, il s'agit de forger une conception cohérente et partagée des principes à appliquer, de faire connaître ces derniers, puis de suivre leur mise en œuvre à l'aide d'indicateurs et de données statistiques. L'étape suivante consiste à promouvoir des pratiques efficaces et à montrer qu'elles débouchent sur des résultats concrets.

Cinq domaines de compétence complémentaires

L'action de l'UNESCO en faveur des langues et du multilinguisme prend de nombreuses formes – renforcement des capacités, recherche et analyse, sensibilisation, soutien à divers projets, développement de réseaux, diffusion d'informations. Ces activités étant par définition interdisciplinaires, elles relèvent de l'ensemble des cinq domaines de compétence de l'Organisation, chacun d'eux traitant des aspects spécifiques des questions linguistiques, à savoir :

- **Éducation** – promotion d'un apprentissage de qualité par le soutien à l'enseignement bilingue, voire multilingue, et en particulier à l'usage des langues maternelles, à tous les niveaux ainsi que dans les contextes formels et non formels. Une attention spéciale sera accordée à la formation des enseignants, à l'alphabétisation et à l'éducation pour la santé.
- **Sciences exactes et naturelles** – renforcement de la communication et de la collaboration entre les chercheurs et institutions scientifiques au-delà des fractures linguistiques ; traduction de contenus scientifiques et diffusion auprès des communautés afin de surmonter les barrières linguistiques ; prise en compte du rôle central que jouent les langues vernaculaires dans les modes de connaissance autochtones.
- **Sciences sociales et humaines** – langues, droits de l'homme et droits culturels, migrations et urbanisation, et autres questions sociales (par exemple, l'exclusion et la pauvreté).
- **Culture** – diversité, dialogue et échange culturels, protection du patrimoine culturel, sauvegarde des langues menacées de disparition (en favorisant notamment traductions et publications).
- **Communication et information** – construction de sociétés du savoir ouvertes et profitables à tous ; promotion de l'accès universel à l'information et d'un accès plus large aux technologies de l'information et de la communication (TIC) en veillant à l'utilisation d'un plus grand nombre de langues ; promotion de la diversité culturelle et linguistique dans les médias et les réseaux d'information internationaux.

Les partenariats sont indispensables : agissons ensemble !

Le succès de l'action de l'UNESCO dans le domaine des langues et du multilinguisme passe par une mobilisation efficace de ses États membres et bureaux hors Siège, des réseaux régionaux et nationaux, de la société civile, des partenaires privés, et de l'élargissement à d'autres partenariats. Une attention particulière doit être accordée au renforcement des synergies, des alliances et des réseaux au sein de la famille UNESCO, notamment du Réseau du système des écoles associées (RéSEAU) et des chaires universitaires, ainsi qu'avec des réseaux et instituts spécialisés, en particulier dans les domaines de la recherche, du suivi et de l'élaboration de politiques, tant à l'intérieur qu'en dehors du système des Nations Unies.



2008 - Année internationale des langues



03 ÉDUCATION Équité et justice sociale par l'accès universel à une éducation de base de qualité

UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS – ENFANTS, JEUNES ET ADULTES – D'ICI À 2015

Réunis à Dakar (Sénégal) en 2000, 160 pays et territoires ont pris l'engagement de : développer la protection et l'éducation de la petite enfance ; offrir un enseignement primaire gratuit et universel à tous les enfants ; instaurer la parité et l'égalité des sexes ; réduire considérablement l'analphabétisme et élargir les possibilités d'apprentissage des jeunes et des adultes ; améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux, et ce d'ici à 2015.

L'ALPHABÉTISATION DANS LES LANGUES LOCALES, CLÉ DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA PARTICIPATION

Dans le monde, environ 774 millions d'adultes ne savent ni lire ni écrire. Deux tiers d'entre eux sont des femmes. En outre, plus de 72,1 millions d'enfants qui devraient être scolarisés ne le sont pas. Pourtant, l'alphabétisation et l'accès à une éducation de qualité sont des droits. L'alphabétisation est indispensable à la participation à la vie économique, sociale et politique et au développement, en particulier dans les sociétés du savoir contemporaines. Elle est essentielle pour développer la réflexion critique et favoriser les progrès dans de multiples domaines : amélioration de la santé et de la planification familiale, prévention du VIH/SIDA, éducation des enfants, réduction de la pauvreté et citoyenneté active. Pour toutes ces raisons, l'UNESCO s'emploie à susciter un engagement politique plus large en sa faveur.

SAVOIR LIRE ET ÉCRIRE EN COMPRENANT, ÊTRE APTE À UNE RÉFLEXION CRITIQUE SONT DES RÉSULTATS ESSENTIELS D'UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ.

L'éducation est un droit humain, un outil d'apprentissage et un vecteur de transmission du savoir. Elle contribue en outre à la construction de l'identité dans un monde caractérisé non seulement par la diversité culturelle mais aussi par la globalisation.

L'utilisation appropriée des langues dans les activités d'alphabétisation et d'éducation a des répercussions sur l'accès à l'apprentissage, l'inclusion scolaire et les résultats de l'apprentissage. L'emploi des langues maternelles dans l'enseignement a une incidence positive sur l'assiduité et la performance scolaires des enfants.

Si l'on est conscient aujourd'hui que le multilinguisme constitue la norme et non l'exception dans la plupart des cas, nombreux sont les systèmes éducatifs qui ne prennent pas encore en compte les besoins d'apprenants venant d'horizons culturels et linguistiques divers. De ce fait, nombre d'enfants ne vont jamais à l'école, l'abandonnent en cours de scolarité, ou obtiennent de mauvais résultats. L'enjeu étant d'offrir à tous une éducation de base de qualité, l'UNESCO s'emploie à promouvoir des politiques et pratiques privilégiant trois principes énoncés dans son document-cadre «L'Éducation dans un monde multilingue». Aussi encourage-t-elle :

- 1)
l'enseignement dans la langue maternelle en tant que moyen d'améliorer la qualité de l'éducation à partir du savoir et de l'expérience des enseignants et des apprenants ;
- 2)
l'éducation bilingue et/ou multilingue à tous les niveaux de l'enseignement, en tant que moyen de promouvoir l'égalité sociale et entre les sexes, et comme élément essentiel de sociétés linguistiquement diverses ;
- 3)
la démarche qui fait de la langue une composante essentielle de l'éducation interculturelle, en vue d'encourager la compréhension entre différentes populations et d'assurer le respect des droits fondamentaux.

Cette action est menée en partenariat avec le réseau d'instituts et de bureaux hors Siège de l'Organisation ainsi qu'avec d'autres institutions du système des Nations Unies et des institutions bilatérales.



La langue est étroitement liée à l’alphabétisation et au développement de communautés alphabétisées. Dans les contextes multilingues, le choix des langues d’enseignement dans les programmes d’alphabétisation et dans le système scolaire a une incidence considérable sur l’accès à ladite alphabétisation ainsi que sur le niveau d’acquisition et d’utilisation des connaissances. Apprendre à lire et à écrire dans une langue que l’on comprend et maîtrise suffisamment – généralement la langue maternelle ou la première langue – facilite le processus d’apprentissage et l’accès à l’alphabétisation dans d’autres langues, tant nationales qu’internationales. L’UNESCO encourage donc l’adoption d’approches multilingues dans les programmes d’alphabétisation en vue d’élargir les possibilités d’éducation pour tous, et ce à tous les niveaux.

DOMAINES DE PARTENARIAT ET COLLABORATION POUR L’ANNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES 2008 :

- ↳ Enseignement bilingue et multilingue : politiques, pratiques efficaces, supports d’apprentissage et d’enseignement, formation des enseignants.
- ↳ Alphabétiser dans un contexte multilingue : pratiques efficaces, supports d’apprentissage et d’enseignement, formation des enseignants.

LISTE D’ACTIVITÉS

On trouvera ci-après des exemples d’activités qui renvoient aux trois principes que prône l’UNESCO en matière de langues et d’éducation :

- **Réunions d’experts sur le rôle des langues dans les politiques éducatives :** L’éducation dans des contextes multilingues (2002), L’éducation de qualité pour les populations autochtones (2003) et L’éducation autochtone au XXI^e siècle (2004) ; tables rondes sur L’alphabétisation dans un contexte multilingue, en marge des conférences régionales de l’UNESCO à l’appui de l’alphabétisation dans le monde, Beijing (Chine) et New Delhi (Inde) (2007).
- **Publication et large diffusion d’outils de sensibilisation** à l’enseignement bilingue et multilingue, destinés à orienter les politiques nationales en matière d’enseignement multilingue :
 - *L’éducation dans un monde multilingue* (2003) : document cadre ;
 - *An advocacy kit for promoting multilingual education: including the excluded* (2006), Bureau de l’UNESCO à Bangkok ;
 - *La formation des enseignants à l’éducation bilingue dans un contexte multilingue* (2004) : document stratégique ;
 - *Principes directeurs pour l’éducation interculturelle* (2006) ;
 - *Des politiques éducatives attentives à la diversité culturelle : le Brésil, la Chine, la Colombie, le Mexique et le Pérou, Discrimination et pluralisme : faire face à la diversité culturelle à l’école, et La diversité culturelle : matériel pédagogique pour la formation des enseignants et le travail en salle de classe* (depuis 2003), OREALC, Santiago (Chili).
- **Soutien à des projets pilotes** dans le domaine de l’enseignement bilingue et multilingue, se traduisant par la réalisation de manuels ainsi que par des activités de formation des enseignants, de renforcement des capacités et de sensibilisation.
- **Soutien à des travaux de recherche** sur des programmes d’enseignement et d’alphabétisation bilingues et multilingues.
- **Publication annuelle d’un rapport mondial de suivi sur l’éducation pour tous (EPT)** destiné à évaluer les progrès accomplis par les pays dans la réalisation des six objectifs de Dakar (*voir encadré*). Y sont évoquées en particulier les questions linguistiques qui se posent dans le domaine de l’apprentissage.



2008 - Année internationale des langues



04

Les langues, ça compte !

UN INDEX DES TRÉSORS DE LA LITTÉRATURE

L'*Index Translationum* de l'UNESCO a été créé en 1932. Cette base de données comporte en 2008 les informations bibliographiques accumulées depuis 1979 sur les livres traduits et publiés dans une centaine de langues des États membres de l'UNESCO. Il totalise plus d'1,7 million d'entrées en ligne, toutes disciplines confondues. Fruit de la coopération internationale, l'*Index* est unique en son genre. Chaque année, les centres bibliographiques ou les bibliothèques nationales des pays participants fournissent à l'Organisation des données bibliographiques sur les ouvrages qui ont été traduits. Les éditions imprimées de l'*Index* pour la période 1932-1978 sont disponibles dans toutes les bibliothèques dépositaires nationales ainsi qu'à la bibliothèque de l'UNESCO à Paris.

UN ATLAS TRÈS SPÉCIAL

L'*Atlas des langues en péril dans le monde* offre un panorama mondial des langues menacées de disparition. Après deux éditions imprimées (1996 et 2001), un atlas en ligne consultable par langue ou par emplacement géographique a été élaboré en 2004 ; il s'agissait dans un premier temps d'une carte interactive du continent africain comportant des entrées pour 100 des langues africaines en danger mentionnées dans la version imprimée de l'Atlas (voir <http://www.unesco.org/culture/fr/endangeredlanguages/atlas>). L'Atlas en ligne a été mis au point dans le cadre d'une initiative interdisciplinaire (culture, communication et information). Une troisième édition imprimée, entièrement révisée, est prévue pour 2008.

04 CULTURE Langue, dialogue et patrimoine

DEPUIS QU'ELLE A ADOPTÉ LA DÉCLARATION UNIVERSELLE SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE (2001),

l'UNESCO n'a eu de cesse de réaffirmer le rôle joué par le langage et les langues dans la culture et le développement. Les plans d'action et les politiques que ses États membres mettent en place dans le domaine culturel tiennent désormais compte de cette réalité.

L'Organisation s'attache à promouvoir la diversité culturelle, le dialogue et l'échange entre les cultures, ainsi que la sauvegarde des langues et traditions orales menacées de disparition, en tant que moyens de protéger le patrimoine culturel immatériel.

Les langues, lien précieux avec le passé... et le futur

En mars 2003, l'UNESCO a réuni des experts du monde entier pour faire le bilan de son action en faveur des langues menacées de disparition. Trois priorités ont été dégagées :

- Sensibiliser les institutions gouvernementales ainsi que le grand public, les médias, les experts et les Organisations non gouvernementales (ONG) à l'importance de préserver la diversité linguistique, les langues en danger et les traditions orales.
- Renforcer les capacités de l'Organisation en tant que centre d'échange d'informations (via ses bases de données), tant imprimées qu'en ligne, à l'intention de toutes les personnes concernées par la sauvegarde et la promotion de la diversité linguistique.
- Renforcer les capacités des États membres (par exemple, par la formation de populations locales à la description de leurs langues, l'encouragement des pouvoirs publics à mener des enquêtes et des recherches sur les langues en danger) de façon qu'ils puissent mettre en œuvre des politiques et projets efficaces en vue de redynamiser les langues menacées.

La Section du patrimoine culturel immatériel, œuvrant en coopération avec les bureaux hors Siège et des partenaires extérieurs, met en application ces recommandations. Elle agit conformément aux orientations de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 et dans le cadre du Programme pour les langues en danger, tout en utilisant et promouvant un outil complet d'évaluation du degré de vitalité ou de disparition des langues mis au point par le groupe d'experts *ad hoc* de l'UNESCO sur les langues en danger.



DOMAINES DE PARTENARIAT ET COLLABORATION POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES 2008 :

- ↳ Sauvegarde des langues menacées de disparition.
- ↳ Projets de traduction, notamment depuis et vers des langues peu connues.
- ↳ Publications en plusieurs langues.

Dialogue interculturel, intégration régionale et échange culturel

L'UNESCO reconnaît en outre combien les langues contribuent à façonner les identités culturelles et jouent un rôle déterminant dans la promotion de l'intégration régionale et du dialogue interculturel. On citera deux exemples de coopération :

- Partenariat, par l'intermédiaire de ses bureaux hors Siège et avec l'Académie africaine des langues (ACALAN) de l'Union africaine, en vue de soutenir des réunions régionales sur les dimensions linguistiques de l'intégration africaine.
- Construction d'une « passerelle » bilingue (espagnol/anglais), à l'initiative du Bureau de l'UNESCO à Kingston et à la demande de la Jamaïque, de Trinité-et-Tobago, de Sainte-Lucie, de la Barbade et d'Antigua-et-Barbuda. L'objectif est d'intensifier la coopération dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en favorisant l'emploi des deux langues dans tous les aspects de la vie culturelle, dans l'éducation formelle et non formelle, ainsi que sur l'Internet.

La traduction crée elle aussi des passerelles

Le Secteur de la culture a mis au point deux outils en ligne indispensables pour promouvoir le dialogue interculturel. Le site du Centre d'échange d'informations sur la traduction littéraire, qui aide les traducteurs, éditeurs, chercheurs, archivistes et enseignants qui s'emploient à découvrir et faire connaître des littératures encore ignorées. *L'Index Translationum*, bibliographie internationale des traductions effectuées à partir de langues négligées ou vers ces langues, qui totalise 3 millions d'entrées toutes disciplines confondues, et dont environ 1,7 million sont disponibles en ligne gratuitement.

LISTE D'ACTIVITÉS

On trouvera ci-après une liste de projets représentatifs ayant trait à la promotion de la diversité culturelle, du dialogue et de l'échange entre les cultures, ainsi qu'à la sauvegarde des langues et des traditions et expressions orales menacées de disparition :

Soutien à des projets pilotes de préservation des langues

- Ateliers de formation destinés aux enseignants des écoles primaires autochtones sur l'utilisation des traditions orales maya dans les classes mexicaines (Yucatan, Mexique).
- Élaboration de matériel linguistique et organisation d'ateliers de formation pour les experts locaux et les membres de la communauté sur les techniques de documentation linguistique, concernant la minorité ethnique khang (Bureau de l'UNESCO à Hanoï) ainsi que la Mélanésie et le Pacifique (Bureau de l'UNESCO à Apia).
- Collecte et diffusion de chansons traditionnelles de différentes provinces chinoises et recherche sur huit langues locales (Bureau de l'UNESCO à Beijing).

Registre UNESCO des bonnes pratiques en matière de préservation des langues

Élaboration d'outils et d'ouvrages de sensibilisation :

- Production de 18 courts métrages sur des langues en danger et diffusion dans 160 pays, en partenariat avec Discovery Communications, Inc.
- Édition d'un manuel UNESCO sur la sauvegarde des traditions et expressions orales.
- Publication depuis 1988, par le Bureau de l'UNESCO à La Havane, du journal ORALIDAD, entièrement consacré à la promotion des traditions orales d'Amérique latine et des Caraïbes.
- Mise en ligne du premier site Internet officiel sur les langues autochtones et en danger des Caraïbes (CIEL), créé en partenariat avec le Département linguistique de l'University of the West Indies (UWI).

Mise au point d'un indicateur permettant de déterminer « l'état et les tendances de la diversité linguistique ainsi que le nombre de personnes qui parlent des langues autochtones », à partir de la collecte, de l'évaluation et de l'analyse des données statistiques relatives aux langues et des résultats d'une enquête sur un large échantillon réalisée selon la méthodologie présentée dans le document *Vitalité ou disparition des langues* (projet conjoint UNESCO/PNU).



2008 - Année internationale des langues



INITIATIVE B@BEL : LE MULTILINGUISME DANS LE CYBERESPACE

En 2003, l'UNESCO a adopté la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace, conformément au paragraphe 10 du Plan d'action de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001). Dans le prolongement de cette mesure, elle a lancé l'initiative B@bel, qui s'appuie sur les TIC pour encourager la diversité linguistique et culturelle dans le cyberspace, protéger et préserver les langues menacées de disparition.

L'initiative B@bel est coordonnée par le Secteur de la communication et de l'information mais ses multiples activités sont conçues dans un cadre intersectoriel :

- constitution d'une bibliothèque d'enregistrements sonores de langues menacées ; mise au point d'une extension interactive en ligne de l'*Atlas des langues en péril dans le monde* ;
- conception d'une plate-forme multilingue de gestion des contenus permettant l'utilisation de l'Internet ;
- élaboration de projets pilotes de logiciels gratuits pour l'incorporation numérique des langues autochtones ;
- création d'un module à l'intention des communautés dont la langue est menacée, avec un mécanisme d'appui systématique à la sauvegarde linguistique.

En réduisant les barrières linguistiques qui font obstacle à l'information, l'initiative B@bel contribue à combler la fracture numérique ainsi qu'à faire progresser l'action de l'Organisation en faveur des sociétés du savoir, de l'accès universel à l'information et de l'éducation pour tous.

05 COMMUNICATION & INFORMATION

Langues et multilinguisme dans les sociétés du savoir contemporaines

AVEC LA MONDIALISATION DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION LA QUESTION DES LANGUES SE POSE AVEC ACUITÉ.

Aujourd'hui, dans de nombreuses régions du monde, le fait de connaître certaines langues peut ouvrir des perspectives à de larges fractions de la société, leur ignorance étant à l'inverse un facteur de marginalisation. Ce phénomène est susceptible de renforcer l'exclusion et d'accentuer les disparités entre les peuples et les communautés, d'où la nécessité urgente d'intervenir.

Les activités de l'UNESCO dans le domaine de la communication, qui sont mises en œuvre de concert avec les Secteurs de la culture, de l'éducation et des sciences, tentent d'apporter des réponses à des questions urgentes : comment édifier des sociétés du savoir qui soient ouvertes et qui profitent à tous ? comment promouvoir l'accès universel à l'information ? Le Secteur de la communication et de l'information a mis en place une stratégie en trois volets, à savoir :

- *Élaboration de politiques* : Les activités menées à ce titre viennent à l'appui des initiatives des États membres visant à mettre en place des politiques pour promouvoir le multilinguisme et l'accès universel à l'information dans le cyberspace, les médias et les réseaux d'information internationaux. Elles incluent également l'information du public sur les soins de santé, la gestion et les questions juridiques.
- *Diffusion de l'information* : Il s'agit principalement de rassembler et de développer des sources d'information sur les langues (y compris des bases de données et des études de cas), de confronter les expériences dans le domaine du multilinguisme ainsi que de promouvoir les meilleures pratiques. Diverses approches et outils linguistiques sont pris en compte, de même que la situation des langues ainsi que les institutions et politiques traitant des questions linguistiques.
- *Projets de recherche et projets pilotes* : Ils visent à élargir l'accès à l'information dans toutes les langues sur l'Internet, à augmenter le nombre de sites et portails au contenu et aux caractères multilingues, ainsi qu'à mettre au point des outils pour échanger, reconnaître, traduire et préserver les connaissances en faisant appel aux technologies de l'information et de la communication.

Appropriation et contenu local

Par le biais de son programme intitulé «Contenus créatifs», l'UNESCO soutient la créativité et l'innovation dans la production de contenus locaux pour la radio, la télévision et les moyens d'information. Elle encourage la radiodiffusion de service



DOMAINES DE PARTENARIAT ET COLLABORATION POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES 2008 :

- ↳ Le multilinguisme dans le cyberspace.
- ↳ Programmes radiophoniques en plusieurs langues.

public (notamment les programmes éducatifs et culturels) dans toutes les langues et vise à améliorer la qualité audiovisuelle, en particulier dans les pays en développement. Ce soutien passe aussi par le renforcement des capacités de développement de logiciels et de scripts ainsi que par la promotion de l'encodage Unicode – norme requise pour inclure les textes dans les produits et normes logiciels modernes.

LISTE D'ACTIVITÉS

Orientations sur les questions de communication

Comme suite aux décisions prises lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), tenu à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, l'UNESCO a uni ses forces à celles d'autres acteurs pour encourager la coopération et donner des orientations sur les questions linguistiques. Par exemple :

- L'UNESCO et l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont organisé le « Colloque mondial sur la promotion de l'Internet multilingue » (Genève, 2006), à la suite duquel l'UNESCO a été désignée comme facilitateur de l'action en faveur de la « diversité et de l'identité culturelles, de la diversité linguistique et du contenu local ».
- L'UNESCO a mis sur pied avec l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) et le NTRA (Autorité nationale égyptienne de régulation des télécommunications) un atelier sur le thème « Vers un Internet mondial multilingue : éviter le risque de fragmentation » (Athènes, 2006).
- Chaque année depuis 2004, le Bureau de l'UNESCO à Kingston soutient la conférence « Diversité culturelle et société de l'information dans les Caraïbes » (CARDICIS), qui offre une occasion majeure d'échanger des informations, de conclure des partenariats et de proposer des politiques dans les Caraïbes.

Renforcement des capacités, développement de contenus locaux et de logiciels

- Projets proposant une formation à l'édition de livres multilingues et en langues locales, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les bureaux de l'UNESCO à Dakar et à Bamako.
- Création d'une radio en arabe/tamazight au Maroc.
- Soutien à la création de centres multimédia communautaires et de stations de radio et de télévision multilingues, ainsi qu'à des projets en ligne et vidéos, en particulier en Asie et en Amérique latine.
- Numérisation de l'écriture thaï à l'intention des minorités du nord-ouest du Viet Nam.
- Création d'une bibliothèque numérique sur les droits de l'homme au Kazakhstan et d'une bibliothèque numérique d'œuvres représentatives de la littérature arabe.
- Création d'un portail en ligne consacré au patrimoine culturel du Maghreb.



2008 - Année internationale des langues



UNE CORNE D'ABONDANCE VIRTUELLE

L'Encyclopédie des systèmes permettant la vie (EOLSS) est une bibliothèque virtuelle représentant l'équivalent de 235 volumes imprimés. Les contributions sont centrées sur tous les aspects du développement durable, depuis les questions environnementales jusqu'à la culture, en passant par les langues. Coordonnée et financée par Eolss Publishers, et bénéficiant du soutien du Secteur des sciences de l'UNESCO, l'Encyclopédie est l'œuvre de milliers d'auteurs issus d'une centaine de pays. Elle comporte plus de 100 articles sur l'anthropologie linguistique, le multilinguisme et la planification linguistique, ainsi que sur les moyens de garder trace des langues menacées de disparition et de maintenir la diversité linguistique. Ces articles sont consultables en ligne sur www.eolss.net.

SOLUTIONS NUMÉRIQUES À LA FRACTURE LINGUISTIQUE

Le *Dictionnaire asiatique multilingue des géosciences* a été élaboré dans le cadre du réseau de l'Asie du Sud-Est pour un système d'information sur la géologie (SANGIS), afin de résoudre les difficultés soulevées au plan régional par l'utilisation des mots clés anglais concernant la gestion des informations géologiques et géophysiques. Le projet SANGIS, coordonné par le Bureau de l'UNESCO à Jakarta, vise à perfectionner et harmoniser les systèmes existants de gestion des données numériques, le but étant d'améliorer l'accès à l'information et l'échange d'informations, et de créer un réseau géoscientifique régional efficace. Les 5 867 termes géoscientifiques anglais et français répertoriés dans le dictionnaire ont été traduits en langues khmère,

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

06 Établir des passerelles entre les savoirs

EN MATIÈRE DE LANGUES, L'ACTION DU SECTEUR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES POURSUIT TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX.

Premièrement, intensifier la communication et la collaboration entre chercheurs et institutions scientifiques, par-delà les barrières linguistiques. Deuxièmement, traduire et diffuser des matériels scientifiques à l'intention des communautés pour lesquelles l'obstacle de la langue risque de rendre difficiles l'accès et la participation à la recherche. Enfin, troisièmement, reconnaître que les langues vernaculaires peuvent jouer un rôle central dans les modes de connaissances autochtones et qu'elles constituent de ce fait la passerelle qui permet la communication entre les sciences et les systèmes de savoirs locaux et autochtones.

Communication entre les chercheurs

On oublie souvent l'incidence qu'ont les langues sur les activités de la communauté scientifique. Pourtant, il est indispensable de tenir compte des différences linguistiques si l'on veut permettre la libre circulation des idées et des connaissances entre les chercheurs du monde entier. La langue anglaise ayant de plus en plus tendance à dominer le discours scientifique, les langues nationales ou locales et les dialectes sont relégués au second plan. Ce phénomène limite la diffusion des idées et des études scientifiques et, partant, les possibilités de dialogue international et de compréhension mutuelle. Ses conséquences vont donc au-delà du monde scientifique.

Transmission des résultats de recherches

La capacité de transmettre les résultats de la recherche scientifique aux décideurs et au public est indispensable à l'édification de véritables sociétés du savoir. Cependant, l'hégémonie des langues dominantes en limite considérablement l'accès pour beaucoup, les coupant des avancées scientifiques et les empêchant de prendre des décisions éclairées concernant la recherche dans leurs propres territoires. C'est pourquoi le Secteur des sciences soutient la traduction et la large diffusion des découvertes scientifiques dans les langues nationales, vernaculaires ou autochtones.

Le rôle des langues vernaculaires, autochtones et locales

L'UNESCO a lancé le Système de savoirs locaux et autochtones (programme LINKS) en 2002. Contribuant aux Objectifs du Millénaire pour le développement qui ont



chinoise, indonésienne, japonaise, coréenne, lao, malaisienne, thaï et vietnamienne. Ce dictionnaire existe en CD-ROM ainsi qu'en version imprimée, et le fichier électronique peut être téléchargé gratuitement sur le site Internet <http://ccop.or.th/amtg>.

trait à la réduction de la pauvreté et à l'environnement durable, ce programme vise à autonomiser les populations locales et autochtones en préconisant la pleine reconnaissance du caractère unique de leurs savoirs, savoir-faire et pratiques, y compris leurs langues. Le programme LINKS s'emploie à faire reconnaître l'importance que revêtent les langues locales et autochtones pour la gestion communautaire des plantes, des animaux et des autres ressources, ainsi que pour le développement durable. Il soutient en outre la transmission intergénérationnelle des connaissances. C'est ainsi qu'il encourage l'enseignement bilingue en langue maternelle et s'attache à l'élaboration de publications et de supports pédagogiques en langues autochtones lorsque la situation s'y prête. LINKS étudie également les moyens de concilier les savoirs communautaires et les connaissances globales acquises dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle.

DOMAINES DE PARTENARIAT ET COLLABORATION POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES 2008 :

- ↳ Traduction de matériels scientifiques vers les langues officielles du système des Nations Unies ou d'autres langues.
- ↳ Programmes visant à encourager ou faciliter la collaboration scientifique au-delà des fractures linguistiques.
- ↳ Savoir autochtone, langues et changement climatique.
- ↳ Langues et médecine autochtones.

LISTE D'ACTIVITÉS

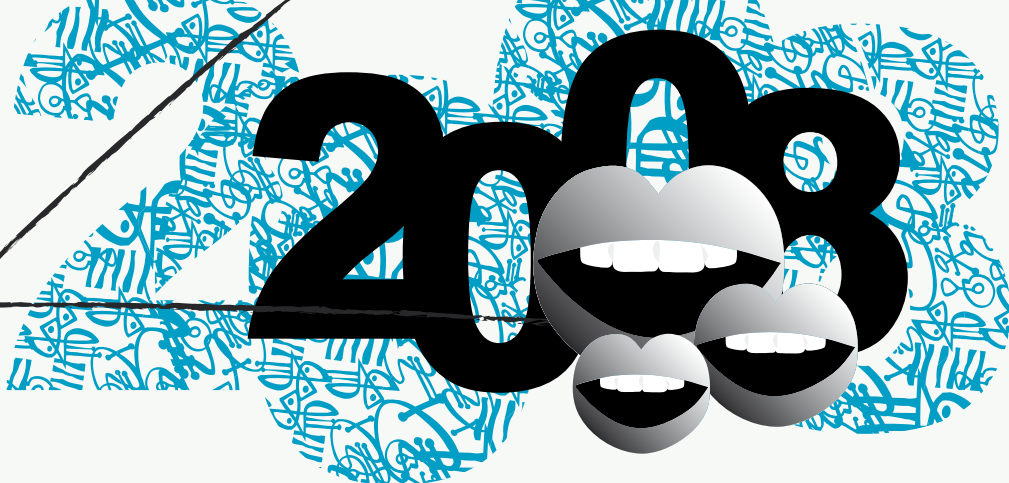
Construire un avenir durable : quelques activités du programme LINKS

Les outils ci-après illustrent le pouvoir qu'ont les langues et le multilinguisme pour ouvrir la voie au partage des connaissances et à un futur viable :

- *Reef and rainforest: an environmental Encyclopedia of Marovo Lagoon, Solomon Islands* (2005). Ce recueil documente de façon très méticuleuse les connaissances des habitants des Iles Salomon relatives à la topographie des récifs et des terres de ces îles, ainsi qu'à leur faune et leur flore marines et terrestres. Contenant plus de 1 200 termes marovos et proposant des descriptions en marovo et en anglais, il peut être utilisé dans les écoles locales ainsi que dans le cadre du dialogue entre les scientifiques et la population locale. Il comprend également des index en hoava et en vanunu, avec les équivalents taxonomiques scientifiques.
- *Pistes de Rêves - Art et savoir des Yapa du désert australien* (2000). Ce CD-ROM multimédia interactif, entièrement en langue walpiri (aborigène), qui comporte aussi des textes en anglais et en français, s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour transmettre les savoirs traditionnels aux jeunes.
- *The canoe is the people: indigenous navigation in the pacific* (2005). Une version en langue maori de ce CD-ROM (2007), réalisée avec l'Université de Waikato, est désormais disponible. Un kit de ressources pédagogiques comprenant un manuel de l'enseignant et des livrets pour les élèves, destiné à être utilisé dans les écoles du Pacifique, est en cours d'élaboration.
- Les guides bilingues sur les parcours nature dans les îles Surin du Sud (Thaïlande) recensent les termes traditionnels utilisés par le peuple autochtone des Moken pour désigner les plantes et fournissent des informations en thaï et en anglais.
- D'autres publications en langues locales portant sur les savoirs autochtones sont actuellement en cours de préparation, en coopération avec les Mapuche Pewence (Chili) et les Mayangana de la réserve de biosphère de Bosawas (Nicaragua).



2008 - Année internationale des langues



SCIENCES SOCIALES et HUMAINES Étudier la dimension linguistique du développement social et des droits de l'homme

07

LE PROGRAMME MOST ET SON CENTRE D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR LES DROITS LINGUISTIQUES

Le programme Gestion des transformations sociales (MOST) s'efforce de transmettre les conclusions et données des recherches en sciences sociales aux décideurs et autres parties prenantes, créant ainsi des liens effectifs entre la recherche, les politiques et la pratique.

Lancé en mars 1994, le programme MOST attache une importance toute particulière à la recherche comparative internationale et interdisciplinaire qui pourrait être utile aux politiques. Il encourage en outre les réseaux internationaux de recherche, le renforcement des capacités et la mise en place d'un centre d'informations en sciences sociales.

Centre d'échange d'informations sur les droits linguistiques. Afin de mieux faire connaître les droits linguistiques et de fournir des outils dans ce domaine aux responsables gouvernementaux, aux parlementaires et aux décideurs de la société civile, le programme MOST a recensé les dispositions les plus pertinentes relatives aux droits linguistiques dans les conventions et déclarations internationales et les traités multilatéraux, ainsi que les dispositions constitutionnelles. Ces informations viennent étayer l'analyse juridique et faciliter l'élaboration de politiques multiculturelles visant à résoudre les conflits linguistiques ou à les éviter.

Le Centre d'échange d'informations sur les droits linguistiques de MOST propose en outre une liste complète de liens et ressources documentaires concernant des institutions de recherche, organisations internationales, réseaux, fondations, ONG et bases de données, qui offrent des informations utiles sur les droits

LE SECTEUR DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES TRAITE DES DROITS DE L'HOMME,

du changement social et de la philosophie. Les langues sont un aspect important – encore que parfois négligé – de ces questions, c'est pourquoi l'UNESCO s'efforce de susciter une plus grande prise de conscience et une meilleure compréhension du rôle qu'elles jouent.

Le travail mené sur les langues et le multilinguisme s'inscrit dans une démarche axée sur les droits de l'homme. Il examine le lien entre ces deux aspects à la lumière des transformations sociales majeures (migrations internationales, urbanisation croissante, etc.) et d'autres problématiques essentielles, telles que l'exclusion et la pauvreté. Les droits linguistiques des minorités et d'autres groupes sociaux sont désormais considérés comme des droits humains fondamentaux et sont largement reconnus par le droit international, au même titre que les droits des femmes et des enfants. Ainsi, la « Déclaration de Vienne » de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993) affirme le droit des « personnes appartenant à des minorités [...] d'utiliser leur propre langue » (article 19).

Promouvoir des politiques linguistiques qui favorisent la justice sociale, la paix et la démocratie

L'élaboration de politiques linguistiques qui garantissent une communication équilibrée entre les différents groupes ethniques et sociaux est un prérequis pour résoudre les conflits et instaurer la paix et la démocratie. L'UNESCO aide les décideurs à définir des cadres constitutionnels et des politiques multiculturelles appropriés pour promouvoir la coexistence pacifique entre les groupes ethniques et linguistiques, et à concevoir des mécanismes de partage du pouvoir et de communication interculturelle, de façon à pouvoir instaurer des institutions démocratiques ainsi qu'une culture politique de la démocratie.

Encourager la réflexion philosophique, le débat interculturel et le dialogue sur les langues

Le débat international et le dialogue interculturel portent sur les nombreux aspects de la question des langues et du multilinguisme, notamment la traduction. Par exemple, la stratégie intersectorielle de l'UNESCO concernant la philosophie (2006) souligne l'importance d'encourager la traduction des œuvres philosophiques.



linguistiques, la législation en matière de langues et les minorités linguistiques dans le monde entier (www.unesco.org/most/ln1.htm).

DOMAINES DE PARTENARIAT ET COLLABORATION POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES 2008 :

- ↳ Langues et migrations.
- ↳ Multilinguisme et intégration sociale.

Soutenir l'analyse, la recherche et la diffusion de l'information

Les études comparatives sur la façon dont les politiques et les questions relatives aux langues et à la diversité linguistique influent sur les sociétés et sont elles-mêmes conditionnées par les grandes transformations sociales constituent un autre domaine de recherche important. Les conclusions de ces études sont disponibles sous forme imprimée ou électronique sur le site Internet du Secteur :

<http://www.unesco.org/shs/shsdc/shscatalogueweb.pdf>

LISTE D'ACTIVITÉS

De nombreuses activités dans le domaine des sciences sociales et humaines sont liées aux langues et au multilinguisme. Les exemples ci-après donnent un aperçu des projets représentatifs et des partenaires impliqués.

- Le projet MOST «Gouvernance démocratique dans les sociétés multiculturelles et multiethniques», projet de formation à la démocratie lancé à la demande du gouvernement kirghize, est mené en coopération avec le gouvernement suisse et la Commission européenne. Il met l'accent sur l'élaboration de stratégies pour gérer les conflits ethniques entre différents groupes linguistiques. Ces stratégies sont conçues comme un moyen d'améliorer la formulation des politiques publiques (par exemple dans les domaines de l'éducation, des médias, des technologies de l'information, du marché du travail) et leur mise en œuvre.
- La *Revue internationale sur les sociétés multiculturelles* offre une plate-forme pour la recherche sur les migrations, le multiculturalisme et les droits des minorités. Plusieurs numéros ont étudié les questions de langue et de multilinguisme (voir par exemple l'article «Language Rights as an Integral Part of Human Rights», 2001), et un numéro thématique spécial a été consacré à l'emploi des langues sur l'Internet (2004). L'essentiel des recherches pour ce numéro a été effectué dans le cadre de l'initiative B@bel ([voir l'encadré de la fiche 5](#)).
- «Les mots de la ville» est un projet en collaboration avec le CNRS (Centre national français de la recherche scientifique) auquel participent des institutions couvrant 12 zones linguistiques (Afrique, États arabes, Chine, République tchèque, Allemagne, Inde, Italie, Japon, Amérique latine, Amérique du Nord, Fédération de Russie, Espagne). Il s'intéresse à des thèmes tels que la dénomination des nouvelles zones urbaines et la catégorisation des agglomérations et des villes selon des critères sociolinguistiques. Il suit également l'évolution des vocabulaires savants et techniques, à travers une étude des contacts au quotidien, de la circulation et des échanges de vocables urbains dans l'aire méditerranéenne.